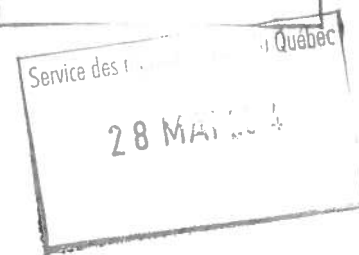




Le 27 mai 2014

Monsieur Louis Dériger
Commissaire responsable
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6



**Objet : Dépôt des documents demandés – Projet de parc éolien
communautaire Pierre-de-Saurel**

Monsieur,

Tel que demandé lors de la séance d'audience publique du 21 mai, nous vous avons déposé le 22 mai 2014 le protocole de suivi des mortalités d'oiseaux de proies et de chiroptères dans le cadre de projets d'implantation d'éoliennes au Québec (2008), tel que produit par notre Ministère.

Également, vous trouverez en annexe, tel que demandé, les références des études citées durant les audiences lors de nos interventions.

En complément et à la suite de votre requête, nous déposons également les deux documents suivants :

- Le nouveau protocole de suivi des mortalités d'oiseaux et de chiroptères dans le cadre de projets d'implantation d'éoliennes au Québec, publié en novembre 2013 par le MDDEFP.
- Un tableau recensant les différences entre le protocole de suivi des mortalités d'oiseaux et de chiroptères 2008 ainsi que celui de 2013.

Le nouveau protocole de 2013 est appliqué aux parcs éoliens qui sont visés par le dernier appel d'offre d'Hydro-Québec ainsi que ceux qui pourraient survenir dans le futur. Le parc éolien Pierre-de-Saurel doit, pour sa part, respecter le protocole de 2008. Il est toutefois à noter que le protocole 2013 apporte de nombreuses améliorations permettant d'optimiser le suivi des impacts des parcs éoliens et qui intègre les plus récents développement scientifiques dans ce domaine. Le protocole de 2013 résulte d'un processus de réflexion entamé en 2011 par le ministère basé, notamment, sur les résultats des suivis des premiers parcs et la littérature scientifique publiée plus récemment.

Le tableau déposé permet d'apprécier les modifications qui sont survenues entre les deux protocoles.

Pour le parc éolien Montérégie, certains éléments du protocole 2013 ont été intégrés avec l'accord et l'engagement du promoteur.

En espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.


Etienne Drouin
Biologiste

p.j. Références citées

Protocole de suivi des mortalités d'oiseaux et de chiroptères dans le cadre de projets d'implantation d'éoliennes au Québec (7 copies)

Tableau – Principaux changements apportés au protocole 2008 de suivi des mortalités (7 copies)

c.c. Mme Anne-Lyne Boutin, coordonnatrice du secrétariat de la commission, BAPE

Projet de parc éolien communautaire Pierre-de-Saurel

Références citées par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs lors des audiences publiques

Arnett, E. B., Huso, M. M., Schirmacher, M. R., & Hayes, J. P. 2010. Altering turbine speed reduces bat mortality at wind-energy facilities. *Frontiers in Ecology and the Environment*, 9(4), 209-214.

Drewitt, A. L., & Langston, R. H. 2006. Assessing the impacts of wind farms on birds. *Ibis*, 148(s1), 29-42.

Masden, E. A., Haydon, D. T., Fox, A. D., Furness, R. W., Bullman, R., & Desholm, M. 2009. Barriers to movement: impacts of wind farms on migrating birds. *ICES Journal of Marine Science: Journal du Conseil*, 66(4), 746-753.

Sugimoto, H., & Matsuda, H. 2011. Collision risk of White-fronted Geese with wind turbines. *Ornithological Science*, 10(1), 61-71.

Zimmerling, J. R., Pomeroy, A. C., d'Entremont, M. V., & Francis, C. M. 2013. Canadian Estimate of Bird Mortality Due to Collisions and Direct Habitat Loss Associated with Wind Turbine Developments. *Avian Conservation and Ecology*, 8(2), 10.

